SNUipp du Finistère

Prat-ar-Rouz
71 av. Jacques Le Viol
29000 QUIMPER

Vendredi 2 juin 2017

Objet: Temps partiels

Madame la Directrice,

Un nombre important de nos collègues nous ont contacté ces deux derniers jours sur la question des temps partiels.

Pour le SNUipp-FSU 29, la remise en cause du droit au temps partiel des personnels ne saurait être la solution à la crise structurelle liée au manque d'enseignants dans notre département.

Nous avions, à plusieurs reprises, au cours des dernières années, alerté l'administration sur la résorption du soi-disant surnombre dans notre département. Cette année encore, nous avions demandé l'ouverture de la liste complémentaire et l'intégration de plus d'inéats, ce qui aurait eu pour effet d'améliorer la vie de nombreux collègues coincés à la porte de notre département.

Nous avons bien noté votre volonté de réduire l'accès aux temps partiels sur autorisation. Le SNUipp-FSU 29 tient à rappeler que ce travail à temps partiel est aussi le résultat d'une complexification de notre métier, soumis à plus de pression, qu'elle soit hiérarchique ou de la part des familles de nos élèves. Le métier d'enseignant, vous le savez, est exigeant. Travailler à temps partiel est bien souvent le seul moyen de pouvoir concilier vie personnelle et vie professionnelle sans craquer.

Par ailleurs, la méthode mise en place pour « sélectionner » les enseignants qui pourraient ou non continuer à travailler à temps partiel n'est pas acceptable. Les demandes d'entretien téléphonique en urgence par les IEN bafouent les droits élémentaires des collègues (le droit de préparer ses arguments, le droit d'être accompagné d'un délégué du personnel). Cela est d'autant plus inadmissible que cela s'accompagne de pressions des inspecteurs sur des collègues alors même que parfois les temps partiels interrogés sont de droit. Cette urgence est d'autant moins compréhensible que cela concerne aussi les collègues qui ont rendu leur demande en février et n'ont pas participé au mouvement.

Le SNUipp-FSU 29 sera vigilant sur le traitement accordé à nos collègues.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'assurance de notre attachement profond au service public d'éducation.

Pour le SNUipp 29,
Sabrina Manuel, co-secrétaire départementale.